

# VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale

DÉCEMBRE 2020

## Nous vous demandons votre avis !

La nouvelle municipalité tient, comme elle l'avait annoncé, à associer les citoyens sur les projets importants pour intervenir dans le processus de décision. C'est la première fois dans l'histoire de la ville que les Valdahonnais sont consultés de cette manière pour un projet de cette ampleur. 3500 personnes inscrites sur les listes électorales vont donc pouvoir se prononcer sur ce projet. Espérée depuis des années par bon nombre de Valdahonnais, la salle polyvalente est devenue un besoin indispensable pour la commune.

La consultation en mairie se tiendra jusqu'au samedi 19 décembre à 12h.

*Détail du projet et modalités de vote en page 3*

Sur le bulletin de consultation, 3 choix possibles :

- Acquisition d'un local rue de l'industrie.  
Opération estimée entre 1 et 2 millions d'euros après mise aux normes. Réalisable en 2021
- ou  Étude et réalisation d'une salle à l'extérieur de l'agglomération d'une surface équivalente.  
Opération estimée entre 5 et 6 millions d'euros. Réalisable en 2027
- ou  Abandon complet du projet de salle polyvalente

**CONSULTATION  
CITOYENNE :**  
UNE PREMIÈRE  
HISTORIQUE  
À VALDAHON

## Chères Valdahonnaises, chers Valdahonnais,

En ce début d'édito, je tiens à exprimer toute ma gratitude aux corps des pompiers de Valdahon, Vercel et Besançon pour leur intervention sur l'incendie rue du Chanoine Brachotte. Parler des pompiers, c'est une chose mais les voir à l'œuvre ne peut que susciter l'admiration. Avec Dominique Guilleux, maire-adjointe, sur place également, nous avons pu admirer leur courage, leur témérité, cette volonté de sauver des vies dans des circonstances souvent difficiles. Je tiens à leur rendre hommage et à les féliciter. Concernant les sinistrés, une chaîne de solidarité s'est très vite mise en place afin qu'ils puissent être relogés et retrouver la sérénité. Je remercie le Conseil départemental pour son action immédiate.

La Une historique de votre journal ne vous aura sans doute pas échappé, notre commune a la possibilité d'acquérir un bâtiment commercial que chacun connaît, afin de le transformer en salle polyvalente, et ce, dès l'année prochaine. La ville organise donc à cette occasion une grande consultation citoyenne par courrier auprès des 3500 électeurs de la commune.

À travers cette consultation inédite et historique, nous sommes très fiers de respecter nos engagements de campagne et de vous laisser la possibilité d'être acteur de nos projets. Les modalités de consultation et les enjeux vous sont expliqués dans ce journal.

Autre satisfaction lorsque le conseil municipal s'est réuni le 12 novembre dernier et a, par 23 voix contre 6, délibéré en faveur d'une suppression de la seconde tranche de l'emprunt de 2 millions d'euros inscrite au budget 2020. Ces importantes économies qui ont été réalisées depuis notre arrivée en mai dernier, vont donc permettre d'envisager des investissements plus importants en 2021.

Les excellentes relations que nous avons nouées dans un climat de grande confiance avec la préfecture du Doubs, nous ont permis de plaider la cause de nos commerçants. Nous sommes reconnaissants à Monsieur le préfet qui a transmis nos doléances jusqu'au plus haut sommet de l'État. La réouverture de tous les magasins donnera sans aucun doute une bouffée d'oxygène à nos commerçants et pourra pleinement satisfaire nos concitoyens pour leurs achats de Noël. Nous ne le répéterons jamais assez, le commerce local est vital pour notre économie. Pensons également à nos restaurateurs qui proposent des solutions de plats à emporter afin de maintenir leur activité.

Je tiens à féliciter Dominique Guilleux, adjointe aux affaires sociales, qui a accompli avec les agents un travail formidable au niveau du CCAS et de la Résidence Autonomie. Des actions ont été menées avec succès et avec une réactivité sans faille pour résoudre des situations compliquées et remettre des dossiers en ordre. Pour compenser l'annulation forcée des colis et du repas de fin d'année

de nos Aînés, des bons d'achat de l'Unyon des commerçants de Valdahon vont être offerts. Le même principe des bons d'achats a été adopté pour les agents municipaux, permettant ainsi de soutenir l'économie locale. D'autre part, le conseil municipal du 3 décembre a voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle à l'Unyon des commerçants de la ville afin qu'ils puissent démarrer la mise en vente de leurs produits sur internet par le biais d'une plateforme dédiée.

Nous annonçons régulièrement dans le journal ou sur le net des travaux de sécurisation routière, c'est notre cheval de bataille. Je tiens à féliciter les agents communaux pour leur réactivité et leur travail de mise en place de ces nouveaux aménagements pour le bien de tous, piétons et automobilistes.

Je souhaite la bienvenue au nouveau Directeur Général des Services, Frédéric Pothin, arrivé le 7 décembre dernier ainsi qu'à Floriane Ragot-Morel, chargée des marchés publics depuis novembre. Vous les découvrirez dans les pages de ce journal.

Notre grand marché de Noël, reporté à regret, ne sera que plus prometteur l'année prochaine. Les décors lumineux scintillant dans la ville depuis le début du mois sont indissociables des fêtes de fin d'année. Ces lumières apportent enfin un peu de chaleur et de rêve en cette période trouble. J'adresse d'ailleurs une pensée pour toutes les personnes isolées ou qui sont en souffrance.

Le maire, les adjoints, les élus et tous les agents municipaux vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année, certes en comité plus restreint car votre santé est en jeu ainsi que celle des personnes que vous côtoyez. Si nous voulons repartir sur une nouvelle année pleine d'espoir, alors acceptons ces quelques contraintes. Les gestes barrières ainsi que la distanciation doivent être respectés afin que nous ne retombions pas dans cette spirale infernale de confinement et déconfinement.

Joyeuses fêtes à tous et rendez-vous en 2021 pour une année pleine d'espoir !

*Avec tout mon dévouement,*

**SYLVIE LE HIR**

Maire de Valdahon



# Projet de création d'une nouvelle salle polyvalente à usage partagé

La commune de Valdahon, dans le cadre de ses missions, envisage de doter la commune d'une salle polyvalente sur son territoire en vue d'y accueillir plusieurs types d'activités. La ville s'est organisée jusqu'à présent pour accueillir les activités festives de la commune à l'espace Ménétrier (Salle Courbet 300 m<sup>2</sup>) mais force est de constater que ces locaux ne sont plus adaptés aux besoins actuels et à venir. En effet, la population de Valdahon a évolué de +50% en 20 ans et les besoins sont en constante augmentation.

La ville a l'opportunité d'acquérir un local commercial de 1200 m<sup>2</sup>, rue de l'industrie. Une étude acoustique a été réalisée par le cabinet Conseils Acoustiques et il en ressort qu'après mise en conformité acoustique du toit et d'une façade, l'empreinte sonore ne dépassera pas les 37dB(A) et répondra aux normes imposées par la réglementation. Cela représente un niveau sonore équivalent à celui d'une forêt.



Salle Courbet - Ménétrier

L'étude acoustique a permis de valider deux grands axes :

- ✓ Protéger la santé publique en limitant le niveau sonore à l'intérieur de l'établissement afin de préserver l'audition du public exposé au bruit ;
- ✓ Préserver la tranquillité publique en prévenant les situations de nuisances sonores dans l'environnement de l'établissement, en limitant les propagations.

## PROJET RÉALISABLE EN 2021 : ACQUISITION D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL SITUÉ RUE DE L'INDUSTRIE

Ce nouveau bâtiment communal permettra de répondre aux mêmes besoins que la salle Courbet en proposant des créneaux et espaces supplémentaires :

- **Manifestations culturelles et festives** organisées par des associations ou la collectivité.
- **Séminaires et autres réunions**, mais également **réunions de famille**, type mariage, car cette salle sera modulable.
- **Marché couvert hebdomadaire**.



### Équivalence bruit :

De 20 à 30 dB : conversation à voix basse, chuchotement

**De 30 à 40 dB : forêt**

De 40 à 50 dB : bibliothèque, lave-vaisselle

De 50 à 60 dB : lave-linge

De 60 à 70 dB : téléviseur, conversation courante cantine scolaire

De 70 à 80 dB : aspirateur, restaurant bruyant

De 80 à 90 dB : tondeuse à gazon, klaxon de voiture, sonnerie de téléphone

De 100 à 110 dB : marteau-piqueur à moins de 5 mètres dans une rue, discothèque

### LE PROJET RÉPONDRA À PLUSIEURS PILIERS :

#### • Pilier environnemental

- Mise en place d'une éco-rénovation.
- Diminution de production des substances nuisibles à la santé et à l'environnement.

#### • Pilier économique

- Renforcer la mixité des fonctions du centre de Valdahon.
- Développer le marché local.
- Synergies avec activités économiques présentes.
- Maîtrise des coûts par rapport à un projet de construction.

#### • Pilier social

- Infrastructure conviviale à destination de tous.
- Créer des liens intergénérationnels.
- Répondre à la demande des habitants, des associations et des entreprises.

#### • Pilier culturel

- Mise en place et maintien d'activités culturelles en particulier les arts de la scène.
- Opportunité de mettre en place de nouvelles activités culturelles en lien avec la vie associative communale.

### LES TRAVAUX PRÉVUS À L'INTÉRIEUR

- Création d'une salle de 1000 m<sup>2</sup> avec une entrée cloisonnée incluant comptoir et vestiaire
- Création d'une scène fixe de 100 m<sup>2</sup>
- Création d'une loge + local technique 90 m<sup>2</sup>
- Création de sanitaires et d'une cuisine 50 m<sup>2</sup>
- Création d'une entrée avec comptoir et vestiaire
- Mise aux normes du toit CIN339T3, issues de secours, éclairage, mesures acoustiques, mobilier...

### LES ATOUTS DU PROJET

- Un parking de 100 places déjà fonctionnel.
- Un quai de déchargement.
- Les parkings des Gouttottes et des Malpommiers situés à proximité immédiate (173 places).

### POUR PARTICIPER À LA CONSULTATION CITOYENNE, IL FAUT :

- Être inscrit sur les listes électorales de la commune
- Avoir reçu le courrier nominatif/bulletin de consultation à son domicile
- Venir personnellement en mairie pour y déposer son bulletin dans l'urne prévue à cet effet jusqu'au samedi 19 décembre 2020 à 12h.

Les photocopies des bulletins de vote sont interdites. Un seul bulletin par personne.

Les résultats seront annoncés le samedi 19 décembre sur le site et le facebook de la ville.

Opération estimée entre 1 et 2 millions d'euros après mise aux normes. Réalisable dès l'année prochaine. Pour une étude et réalisation d'une salle à l'extérieur de l'agglomération d'une surface équivalente, il faudrait déboursier entre 5 et 6 millions d'euros et un tel projet ne pourrait être réalisé qu'à compter de 2027.



## UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

**Frédéric Pothin** est le nouveau Directeur Général des Services.

Il vient tout juste de prendre ses nouvelles fonctions en succédant à Delphine Philippe en poste depuis 2014.

À 52 ans, Frédéric Pothin arrive tout droit de la commune d'Ornans où il a occupé les fonctions de Directeur Général des Services et Directeur des Services Techniques. Il pourra mettre à profit son expérience dans notre commune. Son riche parcours professionnel sera un atout non négligeable, puisqu'il a débuté comme technicien au Conseil Départemental du Doubs pour ensuite être chef de projet à Habitat 25. Adjoint au directeur technique à la CABG, il a ensuite assuré des postes de chef de service à la ville de Besançon puis au Conseil Départemental de Savoie. Avant d'arriver à Ornans, il a passé deux ans en tant que directeur technique à Pontarlier et à la Communauté de Communes.

Ce père de 4 enfants, installé à Échevannes, possède une sensibilité environnementale qu'il pourra mettre à profit dans les projets de notre ville.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

## UN NOUVEL AGENT AUX MARCHÉS PUBLICS

**Floriane Morel-Ragot** succède à Marielle Deberdt.

Originaire de Morteau et maman de deux enfants, elle a pris ses fonctions en novembre pour intégrer le service des marchés publics (suivi des commandes, élaboration des marchés, traitement des subventions et des assurances...)

Titulaire du concours d'attaché territorial, Floriane a travaillé à la mairie des Fins comme directrice administrative et a occupé auparavant, à la mairie de Morteau, un poste au service État-Civil. Son expérience, son expertise et son sens du relationnel sont déjà appréciés au sein de la mairie de Valdahon.

Nous lui souhaitons une bonne continuation dans son intégration.



### NOUVEAU : RESTRUCTURATION DU SITE INTERNET DE LA VILLE

Pour dynamiser le site internet de la Ville, une importante restructuration a été réalisée par le service communication. Désormais, le site est adapté à tous les supports (tablette, smartphone, PC...).

L'accès aux informations a été simplifié avec une présentation plus claire et les liens sur les réseaux sociaux sont désormais créés.

Nous vous invitons à découvrir tous ces changements en surfant sur notre site [www.valdahon.com](http://www.valdahon.com)



## PLANTATION D'ARBRES, UN GESTE ÉCOLOGIQUE ESSENTIEL

Ce sont près de 40 arbres qui ont été plantés (tilleuls, érables, fruitiers) par l'équipe des Espaces Verts de la Ville.

Si certains ont été repris, comme ceux poussant depuis plusieurs années dans les pots devant la mairie, de nombreuses nouvelles variétés ont été plantées essentiellement autour de l'étang de la Lièze mais aussi vers le Syndicat des Eaux, rue des Charmes et vers l'entrée de Valdahon (direction Étalans). Vous trouverez des prunus, des acers mais aussi des arbres fruitiers (pommiers, cerisiers...).

La politique environnementale de la ville passe par la plantation d'arbres bénéfiques pour la planète. En effet, les racines des arbres préviennent l'érosion des sols, leur canopée nous offre de l'ombre ; les feuilles se décomposent en nutriments bénéfiques aux plantes. Les arbres offrent aussi un habitat à bon nombre d'animaux.



## « ÉCOLE DEHORS » DANS LES BOIS



Depuis le début de l'année scolaire, toutes les classes de **l'école maternelle Lavoisier, dirigée par Isabelle Bôle**, ont adhéré au projet « École dehors » et investissent une fois par mois le bois des Tronchots pour y installer leurs élèves en pleine nature. Pleinement conscientes de notre fragilité, de notre vulnérabilité, les enseignantes souhaitent que leurs élèves puissent trouver leur place dans la nature.

**Les objectifs de ce projet sont de permettre à la nature de devenir :**

- un espace d'expression du corps (développement de la motricité : marcher sur un sol qui est rarement stable, sauter, enjamber, grimper... ) ;
- un espace des sensations : vue, odorat, toucher, ouïe ;
- un espace d'expérimentation : l'individu se développe à travers ses expériences ;
- un espace de santé : il est reconnu que l'être humain a besoin de nature physiquement et psychologiquement ;
- un espace de vie, essentiel à la vie sur terre : l'école se doit d'éveiller ses élèves à la nature pour mieux la regarder, la comprendre et en prendre soin ;
- un espace de partage, de coopération, d'entraide, de mise en mots qui font sens ;
- un espace de créativité, d'imaginaire, de décelération.

Pour soutenir ce projet, une animatrice environnement de l'association « La Graine » intervient et accompagne sur le terrain pour partager son savoir-faire et son expertise de la pratique de « l'École dehors ».

## NOUVELLES SÉCURISATIONS ROUTIÈRES



rue de Bellevue

### BALISSETTES

La ville continue de doter des nouveaux équipements routiers sécuritaires de type balisettes. Elles ont été installées rue de Bellevue et avenue Burnez, toujours dans le but de dégager la visibilité et d'empêcher le stationnement dangereux pour sécuriser le piéton.



avenue Burnez

### ALLÉE PIÉTONNE

À l'initiative et sur proposition de la directrice de l'école élémentaire St-Exupéry et des parents d'élèves, vient d'être installé par la ville un barrièrage sur le parking Ménétrier qui va permettre de sécuriser les piétons. À titre expérimental, ces barrières vont matérialiser une allée piétonne entre la rue des violettes et l'accès au groupe scolaire.



### MARQUAGE AU SOL

Tout récemment, un marquage au sol anti-stationnement vient d'être peint sur le trottoir de la rue St-Michel (à hauteur du parking). Des automobilistes avaient pris l'habitude de y stationner et de créer une gêne pour la visibilité, rendant surtout difficile, voire impossible, l'accès de ce trottoir aux piétons.

### STATIONNEMENT ET HANDICAP

Les services techniques de la ville, avec l'aide d'un prestataire, viennent de matérialiser un espace supplémentaire réservé aux personnes en situation de handicap sur le parking Ménétrier, juste devant le portail de l'école St-Exupéry.

Il est fait appel au civisme des « valides » pour laisser cette place vacante.

Rappelons-nous ce slogan à méditer : « *Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap.* »



### LE BILLET DE LA MINORITÉ

Le Grenelle de l'Environnement et les alertes des pouvoirs publics nous engagent vers une véritable politique d'économie d'énergie. Alors que la Communauté de Communes offrait l'utilisation de ses ressources forestières et le stockage des plaquettes sur une aire dédiée sur le territoire même de notre commune, la municipalité précédente avait envisagé de créer trois réseaux de chaleur communaux, l'un desservant les équipements sportifs et les ateliers, l'autre les écoles et le périscolaire Lavoisier, le troisième les 11 bâtiments communaux du cœur de ville Place de Gaulle et Ménétrier, équipés de chauffages fuel vétustes (20 à 30 ans), sans compter 3 édifices chauffés à l'électricité et 1 aux pellets.

À l'heure où l'Etat, la Région, le Département étaient prêts à nous accompagner (études, travaux d'isolation et d'investissement), la nouvelle municipalité vient cependant de renoncer, comme elle en a pris l'habitude, sans débat, sans réunion de commissions, au motif du « RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT » !!! Que compte-t-elle faire lorsque chaque chaufferie actuelle lâchera tour à tour ? Avec quelle énergie ? Quelle est sa vision environnementale de l'avenir des équipements publics ?

Après cette année 2020 catastrophique sur le plan sanitaire, social, économique, nous souhaitons à toutes et tous que le passage à l'année nouvelle offre un avenir plus radieux et une société plus juste et plus fraternelle.

Joyeuses fêtes dans le respect des consignes et meilleurs vœux pour l'année 2021 !

Groupe « Une ambition vers l'Avenir » :

Martine COLLETTE, Noël PERROT, Colette LOMBARD, Gérard FAIVRE, Annie PONÇOT, Éric GIRAUD

## LE TCHOUKBALL CLUB COMTOIS (TCC)



Le Tchoukball Club Comtois (TCC) a été fondé en 2014 par plusieurs membres de la section loisirs de l'Avenir du Dahon. Le tchoukball est un sport mixte où règne un bon esprit d'équipe ; les joueurs se retrouvent dans un cadre ludique et fair-play où il n'y a pas de contact physique. C'est dans ce bel esprit sportif et convivial que l'équipe s'est hissée à la tête du championnat de France en 2018. Le président du club, Simon Lethier, invite enfants et adultes à découvrir ce sport atypique où déjà une trentaine de licenciés se retrouvent pour l'entraînement au gymnase de Valdahon.

**Nouveau au club !** Depuis cette année, la **section Trail et Cross Comtois** a vu le jour, née de l'engouement de plusieurs joueurs du TCC et de Jérôme Phillipon, ancien du club. Cette nouvelle section du TCC a pour but d'accueillir des débutants comme des experts souhaitant pratiquer de la course à pied en nature (parcours ludiques pour évoluer) et proposer des entraînements plus spécifiques pour les plus aguerris.

Les entraînements pour les enfants sont assurés par Marie Henriet et Claude Henriet et pour les adultes par Simon Lethier et Sylvain Flitzot.

*Entraînement enfants (des moins de 10 ans aux moins de 15 ans) : jeudi de 18h30 à 20h*

*Entraînement adultes (M18) : Jeudi de 20h à 22h.*

### CONTACT :

[tchoukballclubcomtois@gmail.com](mailto:tchoukballclubcomtois@gmail.com) • Tél. 06 07 68 05 60  
Facebook / tchoukballclubcomtois

### TRAIL ET CROSS COMTOIS

Entraînements encadrés par Jérôme Philippon les mardis et jeudis à 19h autour de Valdahon et le dimanche matin lors de la sortie découverte de nouveaux sentiers.

### CONTACT :

[trailetcrosscomtois@gmail.com](mailto:trailetcrosscomtois@gmail.com) • Tél. 06 56 74 87 95  
Facebook trailetcrosscomtois



# Zoom associatif

## LA CHORALE DU PLATEAU... Une belle aventure musicale depuis 1984



La Chorale du Plateau est composée d'environ 75 choristes du secteur de Valdahon et des alentours et les membres de ce chœur mixte se retrouvent chaque lundi soir à l'Espace Ménétrier de Valdahon pour 2 heures

de répétition sous la direction de Cécile Zéhalo, la cheffe de chœur.

Cette chorale a été fondée en 1984 par un petit groupe de passionnés de musique. Le chœur s'est agrandi et renouvelé au fur et à mesure des années. Dirigé bénévolement pendant plus de 20 ans par Jean Amiotte-Suchet, il est mené depuis 2005 par Mme Zéhalo. Quant à l'association, elle est présidée par Blandine Chabrier.

Dans cette chorale, le niveau musical des choristes est diversifié et la plupart d'entre eux ne connaissent pas la musique, ce qui demande à chacun de la patience et un temps d'appropriation des différentes œuvres.

Ainsi, ce qui pourrait paraître comme une limite, n'empêche pas la chorale d'être impliquée dans des projets intéressants et ambitieux comme l'enregistrement d'un CD « Lumières de Noël » en 2017, l'anniversaire de la naissance de Courbet en 2019 ou encore, d'aller à la rencontre d'autres chorales de la région ou même au-delà.

Aujourd'hui, les conditions sanitaires amènent l'association à modifier l'organisation des répétitions qui se font de préférence par pupitre. Mais les responsables de la Chorale espèrent que le groupe pourra à nouveau se réunir dans son ensemble afin de retrouver le plaisir de cette polyphonie et la partager à l'occasion de divers concerts.

### BUREAU :

Présidente : Blandine Chabrier  
Vice-Président : Christian Brossard  
Trésorière : Armelle Pourcelot  
Secrétaire : Odile Billot  
Cheffe de chœur : Cécile Zéhalo

### CONTACTS :

• Blandine CHABRIER :

06 75 59 41 25

[blandine\\_chabrier@orange.fr](mailto:blandine_chabrier@orange.fr)

• Cécile ZÉHALO : [choraleduplateauvcz@orange.fr](mailto:choraleduplateauvcz@orange.fr)





## NOËL EN LUMIÈRE

Pour donner du baume au cœur dans cette période anxiogène, les lumières de Noël scintillent dans la ville depuis le 1<sup>er</sup> décembre avec de nombreux motifs sur poteaux, une place de Gaulle illuminée avec son arbre de vie ou encore les guirlandes décorant certains arbres du centre-ville.

## N'OUBLIONS PAS NOS RESTAURATEURS

Si les restaurants ne sont pas autorisés à ouvrir actuellement, bon nombre proposent des plats à emporter. La liste sur le site de la Ville (actualités « Soutenons le commerce local »). N'hésitez pas à passer commande !

## POUR NOS AÎNÉS

Le CCAS de Valdahon ne pouvant organiser le repas des Aînés, il a été décidé d'offrir des bons cadeaux de l'Unyon des commerçants, d'un montant de 20€ par personne, aux personnes de 74 ans et plus (en 2020). Les bons seront accompagnés d'un calendrier et envoyés par voie postale vers la mi-décembre.



## GRAND JEU DE NOËL AVEC LES COMMERÇANTS

L'Unyon des commerçants et artisans de Valdahon organise un grand jeu de Noël du 10 au 24 décembre 2020 et permettra à ses clients de gagner 10 000€ en chèques cadeaux (1 chèque de 1000€ et le reste en chèques de 20€). Nous invitons les Valdahonnais à privilégier les commerces et artisans locaux, particulièrement touchés par la situation sanitaire, pour leurs achats de fin d'année.

## SOLIDARITÉ

- Ouverture des Restos du Cœur pour la campagne d'hiver (salle de la musique, derrière la piscine).
  - Inscriptions : **les matins des mardis et vendredis, de 9h30 à 11h30.**
  - Distributions : **les après-midis des mardis et vendredis, de 13h30 à 15h.**
- **Centre fermé les vendredis 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.**
- Une collecte pour la Ligue contre le cancer a été organisée. 11 bénévoles ont obtenu des dons pour 6362 €. Merci à tous les généreux donateurs !

## REPORT DU RECENSEMENT

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 et après une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.